



Marchés publics

6502289

Commune de Chasseneuil-sur-Bonneire
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE
Affermage des foires mensuelles

Acheteur: Commune de Chasseneuil-sur-Bonneire, 85, avenue de la République, 16260 Chasseneuil-sur-Bonneire, tél. 05 45 39 55 36.

Objet: Affermage des foires mensuelles.

Procédure: Procédure adaptée.

Prestation divisée en lots: Non.

Critères d'attribution: Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération, 40% capacités financières et professionnelles, 60% montant de la redevance.

Remise des offres: Le 26 novembre 2018 à 12 heures au plus tard.

Envoi à la publication: Le 29 octobre 2018.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, pose des questions à l'acheteur, déposer un pli, aller sur <http://www.marches-publics.info>

Annonces administratives
et judiciaires

0031476



Préfecture de la Charente

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
demandée par la commune
de Voëuil-et-Giget relative à l'agrandissement
du cimetière communal d'une superficie
complémentaire de 1.244m²

Par arrêté en date du 25 octobre 2018 la Préfète de la Charente a prescrit, conformément à la réglementation en vigueur, l'ouverture d'une enquête publique d'une durée de 17 jours relative au projet d'agrandissement du cimetière communal.

Le maître d'ouvrage est la commune de Voëuil-et-Giget. Toute personne pourra demander des informations sur le dossier au numéro de téléphone suivant: 05.45.67.95.18.

L'enquête publique sera ouverte pendant une durée de 17 jours consécutifs, soit du mercredi 28 novembre 2018 à 9 heures au vendredi 14 décembre 2018 à 16h30.

Pendant cette période, le dossier d'enquête comprenant notamment un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, sera déposé en mairie de Voëuil-et-Giget.

Le public pourra, dans ces lieux aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions sur le registre ouvert à cet effet.

Le public pourra également prendre connaissance du dossier en le consultant sur le site de la préfecture en suivant le chemin ci-après désigné « Politiques Publiques » - « Environnement-Chasse » - « DUP-ICPE-IOTA » et sélectionner la commune concernée dans la liste déroulante en bas de la page.

La consultation sera possible à partir d'un poste informatique installé dans le hall de la préfecture au 7, rue de la Préfecture à Angoulême (16000) pendant les jours et heures d'ouverture au public.

Toute personne pourra obtenir communication du dossier, sur demande et à ses frais, pendant toute la durée de l'enquête, auprès des services de la préfecture (Service de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial, Bureau de l'Environnement, 7-9, rue de la Préfecture, CS 92301, 16023 Angoulême Cedex).

Le public pourra, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public, prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations et propositions sur le registre ouvert à cet effet. Les observations et propositions orales et écrites du public seront également reçues par le commissaire enquêteur.

Celles-ci pourront également être adressées par correspondance ou par voie électronique, à l'attention de Mme Mireille DE MOEN, commissaire enquêteur, à la mairie de Voëuil-et-Giget, site rue de la Mairie, 16400 Voëuil-et-Giget.

Le public pourra également transmettre ses observations par courrier électronique à l'adresse de la boîte fonctionnelle suivante: pref-obs-ep-voeuil@charente.gouv.fr. Elles seront consultables sur le site internet de la préfecture en suivant le chemin suivant « Politiques Publiques » - « Environnement-Chasse » - « DUP-ICPE-IOTA » - « Voëuil-et-Giget ».

Ces observations et propositions écrites ou transmises par voie postale au commissaire enquêteur, seront également consultables sur ce même site.

Le Président du Tribunal Administratif de Poitiers a désigné, pour conduire cette enquête publique, Mme Mireille DE MOEN, assistante de direction, écrivain public, en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la mairie de Voëuil-et-Giget (siège de l'enquête), aux jours et heures suivants:

- le mercredi 28 novembre 2018 de 9 heures à 12 heures,

- le jeudi 6 décembre 2018 de 14 heures à 17 heures,

- le vendredi 14 décembre 2018 de 13h30 à 16h30.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture de la Charente et à la mairie précitée. Ils seront publiés sur le site internet de la préfecture à l'adresse suivante: www.charente.gouv.fr (rubrique Politiques Publiques - Environnement et Chasse - DUP ICPE IOTA - Voëuil-et-Giget) et mis à la disposition du public pendant un an.

Toute personne physique ou morale intéressée pourra en demander communication. La décision d'autorisation ou de refus sera prise par arrêté de la Préfète de la Charente après avis du Conseil Départemental des Risques Sanitaires et Technologiques.

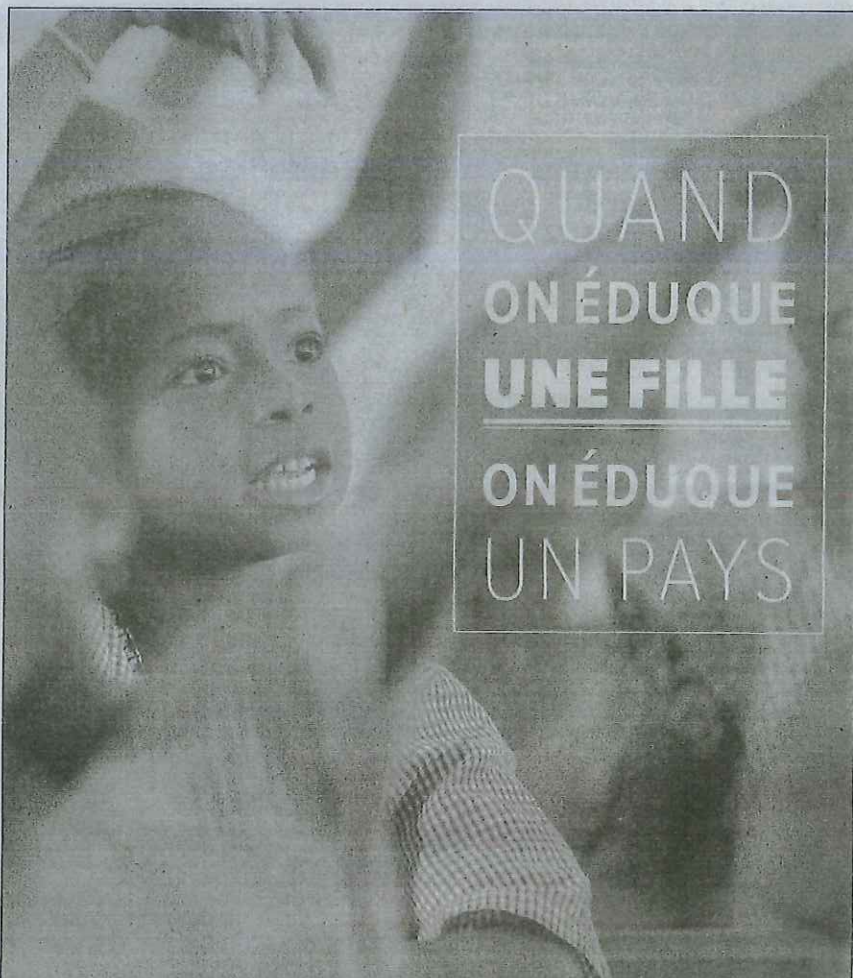
Charente Libre

Recherche

PORTEURS DE JOURNAUX
 (H/F)

- Vous désirez améliorer vos revenus
- Vous possédez un véhicule
- Vous disposez de quelques heures le matin (avant 8h).
- Vous avez une bonne connaissance de votre secteur géographique

Merci d'adresser CV et lettre de motivation à: CHARENTE LIBRE
 Fabienne FAUREAU - Responsable portage
 CS10000 - 16903 Angoulême Cedex 9 - ou f.faureau@charentelibre.fr



QUAND
ON ÉDUQUE
UNE FILLE
ON ÉDUQUE
UN PAYS

UNICEF 2018: dans la région de Kindia, l'UNICEF promeut l'éducation des petites filles en favorisant le tutorat entre élèves d'une même école. Un choix encourage et accompagne la plus petite.

JAMAIS DANS LE MONDE,
AUTANT DE FILLES
n'ont été...

SCOLARISÉES !



MAIS

elles ont représenté qu'un tiers

des enfants scolarisés

dans les écoles

en Afrique de l'Ouest

en 2015

unicef

UNICEF FRANCE Comité Charente

93, rue de Paris - ANGOULEME

05 45 68 08 08

unicef16@unicef.fr - www.unicef.fr

Un jour
un
village



Chaque samedi
dans

Charente
Libre

L'Histoire et les histoires insolites, curieuses, oubliées, secrètes...
de votre commune

**SUD
OUEST**

Annonces légales et officielles

sudouest-legales.fr - sudouest-marchespublics.com - Affilié à francemarches.com

Annonces administratives et judiciaires

6803478


Prefecture de la Charente
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
**demandée par la commune
de Voeuil-et-Giget relative à l'agrandissement
du cimetière communal d'une superficie
complémentaire de 1.244m²**

Par arrêté en date du 25 octobre 2018 la Préfète de la Charente a prescrit, conformément à la réglementation en vigueur, l'ouverture d'une enquête publique d'une durée de 17 jours relative au projet d'agrandissement du cimetière communal.

Le maître d'ouvrage est la commune de Voeuil-et-Giget. Toute personne pourra demander des informations sur le dossier au numéro de téléphone suivant: 05 45 67 95 18.

L'enquête publique sera ouverte pendant une durée de 17 jours consécutifs, soit du mercredi 28 novembre 2018 à 9 heures au vendredi 14 décembre 2018 à 16h30.

Pendant cette période, le dossier d'enquête comprenant notamment un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, sera déposé en mairie de Voeuil-et-Giget.

Le public pourra, dans ces lieux aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions sur le registre ouvert à cet effet.

Le public pourra également prendre connaissance du dossier en le consultant sur le site de la préfecture en suivant le chemin ci-après désigné «Politiques Publiques» - «Environnement-Chasse» - «DUP-ICPE-IOTA» et sélectionner la commune concernée dans la liste déroulante en bas de la page.

La consultation sera possible à partir d'un poste informatique installé dans le hall de la préfecture au 7, rue de la Préfecture à Angoulême (16000) pendant les jours et heures d'ouverture au public.

Toute personne pourra obtenir communication du dossier, sur demande et à ses frais, pendant toute la durée de l'enquête, auprès des services de la préfecture (Service de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial, Bureau de l'Environnement, 7-9, rue de la Préfecture, CS 92301, 16023 Angoulême Cedex).

Le public pourra, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public, prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations et propositions sur le registre ouvert à cet effet. Les observations et propositions orales et écrites du public seront également reçues par le commissaire enquêteur.

Celles-ci pourront également être adressées par correspondance ou par voie électronique, à l'attention de Mme Mireille DE MOEN, commissaire enquêteur, à la mairie de Voeuil-et-Giget, sise rue de la Mairie, 16400 Voeuil-et-Giget.

Le public pourra également transmettre ses observations par courrier électronique à l'adresse de la boîte fonctionnelle suivante: pref-obs-ep-voeuil@charente.gouv.fr. Elles seront consultables sur le site internet de la préfecture en suivant le chemin suivant «Politiques Publiques» - «Environnement-Chasse» - «DUP-ICPE-IOTA» - «Voeuil-et-Giget».

Ces observations et propositions écrites ou transmises par voie postale au commissaire enquêteur, seront également consultables sur ce même site.

Le Président du Tribunal Administratif de Poitiers a désigné, pour conduire cette enquête publique, Mme Mireille DE MOEN, assistante de direction, écrivain public, en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la mairie de Voeuil-et-Giget (siège de l'enquête), aux jours et heures suivants:

- le mercredi 28 novembre 2018 de 9 heures à 12 heures,
- le jeudi 6 décembre 2018 de 14 heures à 17 heures,
- le vendredi 14 décembre 2018 de 13h30 à 16h30.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture de la Charente et à la mairie précitée. Ils seront publiés sur le site internet de la préfecture à l'adresse suivante: www.charente.gouv.fr (rubrique Politiques Publiques - Environnement et Chasse - DUP ICPE IOTA - Voeuil-et-Giget) et mis à la disposition du public pendant un an.

Toute personne physique ou morale intéressée pourra en demander communication. La décision d'autorisation ou de refus sera prise par arrêté de la Préfète de la Charente après avis du Conseil Départemental des Risques Sanitaires et Technologiques.

Annonces légales

VIE DES SOCIÉTÉS

SOCAMI Centre Atlantique
Société coopérative de caution mutuelle à capital variable.
Siège social : 32, boulevard Carnot, 87000 Limoges

AVIS DE CONVOCAION

Mesdames, Messieurs les Sociétaires de la SOCAMI Centre Atlantique sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le lundi 12 novembre 2018, à 10 h 30, siège social de la Banque populaire Aquitaine Centre Atlantique, 10, quai des Queyries, 33072 Bordeaux, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

modification des statuts ;
pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.
Au cas où cette assemblée ne pourrait valablement délibérer faute de quorum, Mesdames, Messieurs les Sociétaires seraient à nouveau convoqués le mardi 20 novembre 2018, à 15 heures, 10, quai des Queyries, 33072 Bordeaux.

La société adressera à chaque sociétaire qui en fera la demande écrite une formule de procuration.

Le conseil d'administration.

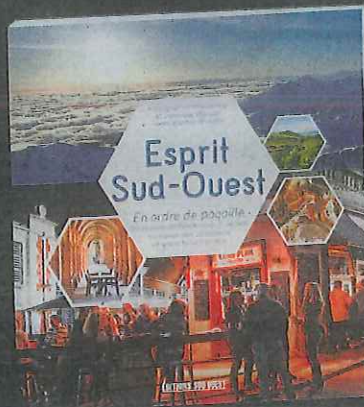

ANNONCES LÉGALES et OFFICIELLES
**Le meilleur des ventes
aux enchères**
**Chaque dimanche et lundi
dans les annonces Officielles
de votre quotidien et 24h/24 sur
www.sudouest-legales.com**

100% spécialisé et réactif
05 35 31 27 71
TRAPIC_AO@sudouest.com

*Habitat préfectorale
sur 7 départements
et 5 arrondissements.

**SUD
OUEST**

Esprit Sud-Ouest

 Photographies Philippe Roy et Dominique Chauvet
Textes Blandine Philippon


*En ordre de pagaille,
art de vivre, architecture,
au fil de l'eau,
un dynamisme contagieux,
un grand terrain de jeux.*

144 PAGES COULEUR, RELIÉ, 22 x 25 cm

24,90€

 CHEZ VOTRE
MARCHAND DE JOURNAUX
ET CHEZ VOTRE LIBRAIRE

ÉDITIONS SUD OUEST
www.editions-sudouest.com

 LE MAGAZINE :
UNE FOIS PAR MOIS

 DANS VOTRE QUOTIDIEN :
TOUS LES MARDIS

 SUR LE SITE :
DÉPÔT D'ANNONCES GRATUIT POUR LES PARTICULIERS

L'immobilier comme vous l'aimez

SudOwest-immo

TOUT L'IMMOBILIER DE LA RÉGION

**SUD
OUEST**

 Charente
Libre

La République

L'ÉCLAIR

 D DORDOGNE
ANNÉE